

Dpt: WTW Professions réglementées

Service Relation Clients Lions Club

Tél.: 09 72 72 01 35

Mail: lions.club@grassavoye.com

M. CHOUTEAU David 3 bis, Rue de l'Amiral Barjot 49000 ANGERS

Réf. Contrat: Contrat n°48 782 042

Puteaux, le 20 juin 2022

Objet: Attestation d'assurance Responsabilité Civile Manifestations

Madame, Monsieur,

En concertation avec la Maison des Lions, nous avons l'honneur de vous adresser une nouvelle attestation d'assurance responsabilité civile générale (Contrat Allianz) 48 782 042.

Ce document, valable pour la période du 1er Juillet 2022 au 30 Juin 2023 inclus, est à conserver dans le dossier assurance du club. Il vous permettra de justifier de l'assurance du club pour sa Responsabilité d'Organisateur, y compris pour les risques locatifs concernant l'occupation temporaire de locaux.

<u>Veuillez noter que les manifestations réunissant plus de 1.500 personnes restent soumises à une déclaration préalable à Willis Towers Watson.</u>

Vous trouverez également la notice d'information de votre assurance Protection juridique notice pour la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Nous vous informons que sur le site du Lions Club (http://www.lions-france.org/documents) à la rubrique Ressources, dossier Assurances, sont disponibles :

- Un tableau synoptique des assurances,
- Un bulletin de souscription et une notice d'information détaillant des garanties ponctuelles pouvant être souscrites dans le cadre de l'organisation de manifestations.

En effet:

- a) Le contrat groupe de responsabilité civile souscrit par le DM 103 pour l'ensemble des clubs ne couvre pas :
- les frais et pertes liés à une annulation,

- les dommages (incendie, vol, intempéries) concernant des matériels en location (chapiteaux, sonorisation...),
- les expositions d'œuvres d'art et objets de valeur (unitaire supérieure à 5.000 Euros).
- b) Le contrat Individuelle Accidents souscrit par le DM 103 couvre les Lions organisateurs mais ne couvre pas les participants inscrits aux manifestations (notamment épreuves sportives).

C'est pourquoi des conditions de garanties ont été pré-négociées par Willis Towers Watson, dans une convention cadre, auprès de l'assureur Tokio Marine.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour toute Information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Willis Towers Watson France
Société per Actions Simplifiée sy capital de 1 432 600 euros
33/34 qual de Dion Bouton 92800 Puteaux
Tél. 01 41 43 50 00
311 248 637 RCS Nantetre N° FR 61311248637
Immatricuration GRIAS: 07001707

CONFORMITE REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Nous vous informons que les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires afin de vous permettre de souscrire votre contrat d'assurance. Dans le cadre de cette souscription, ces données peuvent être transmises à l'Assureur et peuvent également être communiquées à des experts, à nos conseils, à nos prestataires et sous-traitants. La base juridique du traitement de vos données est l'exécution de votre contrat d'assurance. A défaut d'opposition expresse de votre part, nous pourrons vous adresser des courriers ou emails d'information en lien avec votre contrat sans caractère commercial.

Vos données personnelles recueillies et traitées dans le cadre de la gestion de votre contrat ne seront toutefois jamais utilisées à des fins de prospection commerciale.

Ces données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion de l'adhésion à votre contrat et au-delà, à compter de la clôture de celui-ci, pendant la durée autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer pour motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement. Vous pouvez exercer vos droits à tout moment, sous réserve de justifier de votre identité, et contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier électronique à l'adresse informatique.libertes@grassavoye.com ou par voie postale à l'adresse suivante : Willis Towers Watson - Délégué à la Protection des Données - Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse suivante : CNIL - 3, plaçe de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

SATISFACTION DU CLIENT

Willis Towers Watson s'engage à toujours vous apporter le meilleur service.

Si toutefois vous n'étiez pas satisfait, nous vous invitons à nous adresser votre réclamation par mail <u>qualite.grc@grassavoye.com</u> ou par courrier à l'adresse suivante :

Willis Towers Watson
Service Qualité ARS
Immeuble Quai 33
33 -34 Quai de Dion Bouton
CS 70001
92814 PUTEAUX cedex

Dans le cadre d'un règlement amiable, les réclamations sont traitées par Willis Towers Watson avec le client dans un délai de :

- dix jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai,
- deux mois entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse définitive apportée au client.

A défaut de règlement amiable de la réclamation dans ces délais, ou en cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation, le client peut saisir La :

Médiation de l'Assurance :

- par courrier à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance TSA 50 110 75441 Paris cedex 09

- par voie électronique à http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur

Les délais d'instruction du dossier sont de trois mois à compter de la réception du dossier complet.



ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés, ALLIANZ I.A.R.D. SA au capital de 938 787 416 euros, Entreprise régle par le code des assurances, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 542 110 291 et dont le siège est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, attestons que :

- In LIONS CLUB: OUEST

bénéficie des garanties du contrat n° 48.782.042, souscrit par LE LIONS CLUBS INTERNATIONAL District Multiple 103, dont le siège social est situé 295 rue Saint Jacques 75005 PARIS. Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'Assuré, en raison des dommages causés aux tiers dans le cadre de ses activités, notamment du fait de l'organisation ou la participation à toute manifestation, telle que, notamment, conférence, foire, séminaire, exposition, repas, réunion, loto, spectacle, ne regroupant pas plus de 1 500 personnes simultanément.

Sont également couverts les dommages causés aux biens meubles et immeubles mis à sa disposition dans le cadre des manifestations mentionnées ci-dessus.

Rappel des principales limites et plafonds de garantie du contrat d'assurance:

Tous Dommages Confondus:

30 000 000 € par sinistre

- Dont Dommages résultant d'intoxications alimentaires : 30 000 000 € par année d'assurance
- dont Dommages matériels et immatériels : dont Dommages aux biens immobiliers confiés :
- 6 000 000 € par sinistre 6 000 000 € par sinistre
- dont Dommages aux biens mobiliers conflés :
- 100 000 € par sinistre

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit. Elle ne peut engager l'Assureur audelà des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable, pour la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 inclus, sous réserve du paiement de toutes les primes dues par l'assuré.

Le présent document établi par Allianz, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances).

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée

Fait à Puteaux le 20 juin 2022

Pour la compagnie ALLIANZ Par délégation

Alitanic MATI S.A. au capital de 991 967 200 auros

non écrite.

1, cours Michelet - CROSKI - HISIN Paris La Dellarse Cedex 542 110 291 RCS Nordorre